



UNION DES COMORES

CADRE STRATÉGIQUE DE PROGRAMMATION 2011-2016

CHANGEMENTS CLIMATIQUES - ENVIRONNEMENT NATUREL - RÉDUCTION DES
RISQUES DE CATASTROPHES



SOMMAIRE

I.PRESENTATION DU CONTEXTE	02
II.ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUE	05
III. MATRICE DE MESURES ET D' ACTIONS PAR PILIER THEMATIQUE	07
Pilier thématique 1 : Changements Climatiques	07
Pilier thématique 2 : Environnement naturel	10
Pilier thématique 3 : Réduction des risques de catastrophes	13
IV.CADRE DE SUIVI EVALUATION	16
Pilier thématique 1 : Changements Climatiques	16
Pilier thématique 2 : Environnement naturel	23
Pilier thématique 3 : Réduction des risques de catastrophes	30
V. LISTE DES INTITUTIONS ET ORGANISATIONS PARTICIPANTES A LA FORMULATION DU CSP	33



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

Aux Comores, peut-être encore plus qu'ailleurs, les enjeux inhérents à la gestion de l'environnement, aux effets du changement climatique, et à la réduction des risques de désastres sont d'une plus grande acuité et actualité; et ce notamment en raison des contraintes et des défis qui sous-tendent sur le plan économique, social et écologique. Ainsi, ces problématiques apparaissent comme des sujets ne pouvant pas laisser indifférent les autorités nationales et locales, ainsi que les autres acteurs du développement, parmi lesquels les partenaires du Système des Nations Unies qui, à travers le PNUD, ont accompagné l'Union des Comores tout au long du processus ayant conduit à l'élaboration et l'adoption du Cadre Stratégique de Programmation (CSP 2011-2016)- Changements Climatiques- Environnement Naturel- Réduction des Risques de Catastrophe.

La problématique des **changements climatiques**, se traduit par la vulnérabilité de plusieurs secteurs stratégiques telle que ci après décrite :

- **Les manifestations au niveau de l'agriculture et des forêts**, se traduisent, notamment, par la destruction des sols par dessiccation, érosion et salinisation ; le déficit hydrique et l'élévation de la température ; la perturbation du calendrier agricole ; la diminution des rendements agricoles ; la disparition et la migration de la faune et flore associées, par la variabilité des microclimats. A ceci, il convient d'ajouter la dégradation des terres accélérée par la variabilité du climat et participant à la disparition des forêts ; la diminution du niveau des nappes phréatiques et l'augmentation de leur taux de salinité; l'érosion et les glissements des terrains ainsi que le tarissement de plusieurs sources d'eau.
- **La vulnérabilité du pays sur le plan économique se traduit par** : l'altération des attraits touristiques (faune et flore) et des écosystèmes ; la destruction des infrastructures côtières ; la perturbation des trafics aériens et maritimes, ainsi que des moyens de communication par la fréquence des événements extrêmes ; la destruction des maisons en pailles, en torchis et en tôle par des événements climatiques extrêmes ; la destruction des routes, des ponts, des aéroports, des ports, des écoles et des établissements sanitaires ; l'érosion côtière due à l'augmentation de la fréquence des houles ; la pertes des terres agricoles et le déplacement de populations ;
- **La vulnérabilité du secteur de la Pêche** se manifeste à travers l'augmentation de la température océanique entraînant le blanchissement des coraux et le développement des intoxications alimentaires ; l'augmentation des pertes après captures due à l'augmentation de la température moyenne ambiante; l'acidification des eaux de mer et la diminution du stock de poissons ; des dommages sur la flore et la faune marine; la réduction des



potentialités de la pêche ; la baisse de la production à cause des événements climatiques extrêmes ; la montée des eaux et la destruction des infrastructures de la pêche.

- **La vulnérabilité par rapport au secteur de l'eau** se traduit par la réduction tendancielle de la pluviométrie; l'intrusion des eaux salées dans les nappes d'eau douce ; le tarissement des sources d'eau de surface ; et l'altération de la qualité de l'eau.
- **La vulnérabilité par rapport à la santé de la population** se manifeste par : l'émergence de nouvelles maladies (Dengue, épidémies, chikougounya); l'augmentation de la fréquence et de l'amplification des maladies à transmission vectorielle ; et l'augmentation des maladies cardiovasculaires, respiratoires, hydriques, oculaires et cancers de la peau.

Concernant **l'environnement naturel**, à l'échelle mondiale, les Comores font partie des 20 îles ou archipels caractérisés par leur biodiversité endémique.. « Les Comores comptent une grande diversité des plantes et un endémisme important qui en font un lieu d'intervention hautement prioritaire pour la conservation de la biodiversité mondiale » [Fonds mondial pour la nature (WWF) et Union mondiale pour la nature (UICN)]. De même les Comores sont considérées comme faisant parti de la catégorie des complexes névralgiques (Hotspot) de la biodiversité mondiale selon Conservation internationale. L'unicité de la diversité biologique des Comores est révélée par les taux d'endémisme élevés mesurés pour certains groupes taxonomiques. Ainsi, le taux d'endémisme global estimé pour la flore comorienne est de 33 % et atteint 50 % pour le groupe des orchidées. Chez les insectes, les taux d'endémisme observés pour les familles des lépidoptères et des coléoptères sont de 34 % et 24 %. Le taux d'endémisme des reptiles terrestres serait de 44 %. Pour les oiseaux, le taux d'endémisme spécifique a été estimé à 25 % et le taux sous-spécifique à 75 %.

Aussi, les écosystèmes marins regorgent une biodiversité d'importante nationale et internationale marquée par la présence de certaines espèces emblématiques et charismatiques comme le coelacanth (*Latimeria chalumnea*), le dugong (*Dugong dugon*), les baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*), les dauphins. Mieux encore on y trouve le plus grand site régional de ponte de tortues vertes (*Chelonia mydas*) dans la zone du Parc marin de Mohéli; plus grande aire protégée marine de la région de l'océan indien. Les Comores sont également caractérisés par la présence d'une diversité d'écosystèmes riches et variés (récifs coralliens, mangroves, plages de sables, des sites Ramsar, des forêts denses, des forêts de brouillard, des forêts sèches

Pourtant, aux Comores l'érosion constatée de la diversité biologique en milieu marin et côtier ; comme en milieu forestier, porte sérieusement atteinte à la capacité portante des écosystèmes terrestres et aquatiques à se renouveler naturellement. Cette situation affecte ainsi les processus écologiques vitaux tels que le cycle de l'eau, la lutte contre les pollutions par l'envasement des zones côtières et marines, ainsi que le dynamisme des zones tampons protégeant contre les catastrophes naturelles.

Par ailleurs, Il existe aux Comores un type d'agroforesterie traditionnelle qui comporte de nombreux avantages en termes de conservation du milieu (sol, eau, habitat pour les espèces de faune et de flore), de même qu'en termes de production (alimentaire, bois d'œuvre et énergie). Ce système est très stable et permet une couverture permanente du sol, réduisant l'érosion, favorisant l'infiltration des eaux de surface, et permet une excellente valorisation de l'espace au niveau de la parcelle par l'étalement des cycles de production. Ce système de culture ancestral aux Comores favorise le maintien de la biodiversité par la grande diversité des espèces végétales qui le composent, mais aussi parce qu'il constitue un habitat favorable à la productivité de nombreuses espèces végétales et animales.



2.1. REMARQUES INTRODUCTIVES

Au regard des interconnexions évidentes des enjeux susmentionnés et leurs dimensions multisectorielles, le cadre stratégique de programmation est articulé autour de 3 piliers thématiques, mais prend fortement en considération les interactions avec d'autres secteurs connexes, comme il se doit pour toute démarche fondées sur les préconisations du développement durable. Sur le plan opérationnel, le cadre programmatique pluriannuel du CSP (2011-2016) est décliné en axes stratégiques, puis en composantes programmatiques et résultats opérationnels, dont le contenu prend en considération les synergies positives intra et inter composantes programmatiques. Aussi, l'approche méthodologique adoptée dans la préparation du présent cadre de programmation stratégique met en phase les préoccupations inhérentes à une meilleure lisibilité des interventions au niveau des 3 piliers thématiques en question, et à asseoir les fondements d'une appropriation nationale effective et d'une coordination multisectorielle assumée. De même, cette approche intègre l'urgence de mettre fin aux approches parcellaires et sectorisées qui prévalent jusqu'alors dans ces domaines et d'éviter l'éparpillement des ressources humaines et financières internes et externes dédiées à lever les contraintes ci-dessus exposées.

Eu égard à ce qui précède, la démarche adoptée pour faire face aux défis et aux enjeux liés aux changements climatiques, à la dégradation globale de l'environnement naturelle et à la réduction des risques des désastre fait porter les efforts principalement sur : (i) l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des capacités d'adaptation aux changements climatiques à tous les niveaux ; (ii) à endiguer les risques des pollutions et d'insalubrité et à diversifier les moyens de subsistance, (iii) la réalisation réussie des projets de démonstration de politique novatrice qui font face conjointement aux changements climatiques, à la perte de diversité biologique, les dégradations de terre et la gestion intégrée des zones côtières, (iv) l'exploitation durable des ressources naturelles et la valorisation des éco services qu'ils procurent, (v) le développement des Capacités systémique et institutionnelle de coordination et de gestion multisectorielle de l'Environnement, et (vi) la prévention et la gestion des risques des catastrophes naturels et climatiques.

Le caractère multidimensionnel de l'approche utilisée et indissociable à la démarche du Développement Durable, opère aussi un changement sur la perception que les parties prenantes avaient pour les enjeux liés aux problématiques en question et établit des intégrations avec des domaines d'activité qui d'aucun soupçonnait jusqu'à lors comme relèvent du champ de ces trois piliers thématiques. Du coup, ces derniers apparaissent comme des domaines stratégiques qui servent de support à l'ensemble des secteurs créateurs ou potentiellement créateurs de richesse et



de partage équitables avec les populations les plus vulnérables des avantages découlant de l'exploitation durable des ressources naturelles. Ceci est perceptible à travers les liens établis dans le cadre la matrice d'action ci-après décrites avec d'autres secteurs productifs dont l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'énergie et l'eau pour ne citer que cela. Il en résulte que la concrétisation des résultats prescrits dans le présent cadre de programmation pluriannuelle se traduira par une allocation optimale des ressources humaines et financières allouées à ces trois domaines et met le pays dans une perspective d'approche programme pour plus d'efficience et d'impacts des interventions qui seront menées à cet effet.

2.2. PRINCIPES D'ACTION DU CADRE STRATEGIQUE DE PROGRAMMATION

En outre, les principes qui ont guidé le processus d'élaboration du présent cadre de programmation et d'élaboration des résultats opérationnels se résument comme suit :

1. Favoriser l'adaptation aux changements climatiques et adopter des mesures d'atténuation des risques climatiques ;
2. Concilier l'exploitation des ressources naturelles et la durabilité de l'environnement terrestre, marin et côtier ; à travers notamment le développement de solutions alternatives viables, sobres en émission et résilientes au climat ;
3. Assurer la sécurité et la protection de la population et des biens physiques lors des catastrophes naturels et climatique ainsi qu'en cas de survenu d'un accident majeur ; à travers la prévention, la préparation et la réponse ;
4. Promouvoir une gouvernance partagée et une gestion décentralisée des ressources naturelles ainsi que la reconstitution du patrimoine forestier et des terres dégradées ;
5. Etablir des synergies positives et promouvoir l'appropriation effective à tous les niveaux (national, insulaire et local).





PILIER THEMATIQUE I

PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
Axe stratégique 1.1. Amélioration de la résilience des écosystèmes et des capacités d'adaptation	Composante programmatique 1.1.1 Gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Défense, restauration des sols et reconstitution des bassins versants ; • Appropriation des bonnes pratiques agricoles pour l'augmentation de la productivité agricole ; • Reconstitution du couvert forestier et de la biodiversité terrestre ; • Accroissement du stock de carbone séquestré par la forêt ;



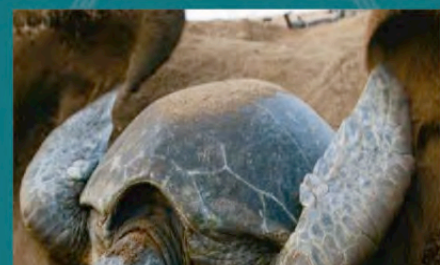
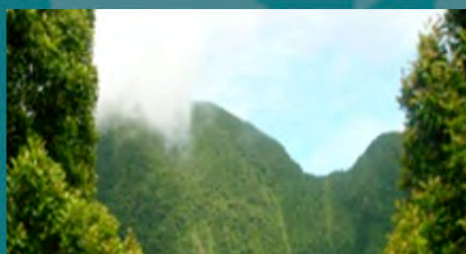
PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan de gestion intégré des terres ; • Sécurisation effectives des parcelles agricoles; • Intégration de l'agroforesterie et l'embocagement aux systèmes de production
	<p>Composante programmatique 1.1.2 Gestion intégrée de la ressource en eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ; • Accroissement de l'approvisionnement en eau et amélioration de sa qualité ; • Reconstitution du réseau hydrographique ;
	<p>Composante programmatique 1.1.3 Gestion intégrée des zones côtières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection du littoral et des infrastructures économiques et sociales contre les événements climatiques extrêmes ; • Amélioration du potentiel de pêche ; • Régénération des récifs coralliens, des herbiers, des plages et des mangroves ; • Développement des activités et augmentation des revenus liés à l'écotourisme ; • Restauration des écosystèmes dégradés et exploitation durable de l'espace marin et côtier.
	<p>Composante programmatique 1.1.4 Création des conditions d'accès aux financements dédiés aux changements climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de l'Autorité Nationale désigné (AND) et de la Commission Nationale pour le Développement durable (CNDD) et des Comités insulaires de développement durable (CIDD) ; • Accès aux Fonds pour la Réduction des Emissions des Gaz à effet de serre : Fonds pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+) et les Fonds pour les mécanismes de développement propre (MDP); • Accès aux diverses sources de financement pour lesquelles le pays est éligible au titre des initiatives d'Adaptation aux Changements Climatiques : Fonds LDCF, Fonds SCCF, Fonds d'adaptation, etc.
	<p>Composante programmatique 1.1.5 Renforcement des capacités à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de stratégies pour un développement résilient au climat et sobre en émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) ; • Intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies et plans d'action du développement ; • Conception et mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire ; • Diffusion de solutions alternatives viables, transfert de technologies respectueuses de l'environnement et investissements nécessaires.
<p>Axe stratégique 1.2. Initiatives concrètes et novatrices d'Adaptation</p>	<p>Composante programmatique 1.2.1. Gestion intégrée des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et adoption d'une politique d'assainissement et de gestion des déchets ; • Elimination des dépôts sauvages d'ordures et



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
et d'Atténuation	déchets	<p>gestion efficace des sites de décharge;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et renforcement des structures de gestion des déchets ; • Création et mise en place d'un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchet ; • Introduction de procédés novateurs pour le recyclage et la valorisation des déchets ; • Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la prolifération et le non traitement des déchets ; • Réduction des maladies à transmission vectorielles.
	Composante programmatique 1.2.2 Développement des énergies propres	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et valorisation du potentiel en énergie renouvelable pour Anjouan, Mohéli et Grande Comore (solaire, éolien, hydroélectrique, biogaz, géothermie) ; • Couverture à 70% des besoins énergétiques d'Anjouan et Mohéli par le développement de l'hydro électricité ; • Connaissance et valorisation du potentiel géothermique du volcan Karthala ; • Réduction de la consommation des combustibles ligneux et des combustibles fossiles.
	Composante programmatique 1.2.3 Adaptation de l'agriculture aux Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'exploitation forestière et des rendements agricoles • Développement des infrastructures d'hydraulique agro-pastorale (Impluviums, retenues collinaires, citernes, systèmes d'irrigation) • Introduction et vulgarisation de variétés de cultures plus résistantes à la sécheresse • Adoption des bonnes pratiques agricoles pour la conservation des sols, le renouvellement de la fertilité et la gestion efficace de l'eau • Connaissance et suivi des paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc) • Dispositifs de diffusion des prévisions auprès des agriculteurs
	Composante programmatique 1.2.4 Santé et Changements Climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la dimension Changements Climatiques dans les politiques, protocoles et standards de gestion des maladies émergentes; • Réduction de la portée des maladies émergentes et réémergentes (Dengue, chikoungounga, choléra, maladies hydriques) ; • Réduction des maladies cardiovasculaires.



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
Axe stratégique 2.1. Assurer la conservation et la valorisation des écosystèmes marins et terrestres	Composante programmatique 2.1.1 Gouvernance foncière et des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation du domaine de l'Etat et du domaine privé et réaffirmation de la souveraineté de l'Etat sur les ressources naturelles ; • Création d'un mécanisme de délégation d'une partie de la gestion durable des ressources naturelles aux collectivités territoriales et communautés ; • Développement de modèles de cogestion des aires protégées entre secteurs public et privé ; • Conception et mise en place d'une stratégie de renforcement des capacités à tous les niveaux sur la gestion des ressources naturelles; • Restauration et protection des massifs de forêts naturelles.
	Composante programmatique 2.1.2. Gestion durable de la diversité biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Système intégrant des bases de données environnementales, sociales et économiques et permettant la diffusion des connaissances appropriées aux usagers et décideurs ; • Cadre législatif et réglementaire compatible avec les objectifs de la conservation ; • Création d'un Réseau National d'Aires Protégées cogérées avec les communautés ; • Reconstitution des milieux et conservation de la biodiversité ; • Développement des aires protégées dans un contexte d'aménagement et de Développement durable du territoire sur des périmètres élargis ; • Développement des capacités des structures institutionnelles et des cadres opérationnels pour mettre en place et opérer un fond fiduciaire environnemental.
	Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat entre l'Etat et les utilisateurs des



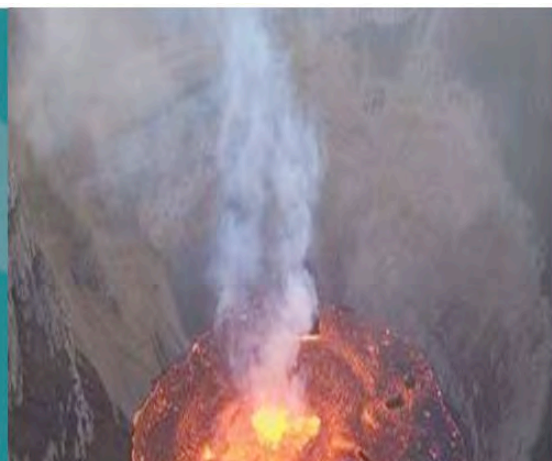
PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
	programmatische 2.1.3. Partenariats stratégiques et opérationnels	ressources, le secteur privé et les entreprises publiques ; <ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouveaux mécanismes financiers et intégration du secteur privé ; • Mise en réseau des structures de recherche/action (Université des Comores, INRAPE, CNDRS) ; • Partenariats techniques et scientifique avec les institutions de recherche au niveau régional et international ; • Résultats opérationnels
	Composante programmatische 2.1.4. Activités économiques de substitution	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des espèces médicinales et aromatiques ; • Développement des activités génératrices de revenus en substitution aux activités d'exploitation non durables des ressources naturelles ; • Réduction de la pression humaine sur les ressources.
	Composante programmatische 2.2.1 Conservation et valorisation de l'agro biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation et promotion de l'exploitation des variétés et des espèces d'importance agricole et les systèmes agro forestiers traditionnels particuliers aux Comores ; • Conservation d'un matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et préservation du potentiel adaptatif de ces cultures de rente à l'échelle régionale; • Mise en place de systèmes expérimentaux et constitution de banques de semences comme supports à la recherche, à la sensibilisation et à la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir.
Axe stratégique 2.2. Intégration de la conservation de la biodiversité dans les secteurs productifs	Composante programmatische 2.2.2 Gestion sécuritaire des produits issus de la biotechnologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du cadre national de biosécurité pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie ; • Formation des ressources humaines pour assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs ; • Formation des polices des frontières pour les habiliter à exercer un contrôle rigoureux des importations d'OGMs et d'OVMs.
	Composante programmatische 2.2.2 Gestion sécuritaire des produits issus de la biotechnologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du cadre national de biosécurité pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie ; • Formation des ressources humaines pour assurer l'évaluation des risques et avantages liés à



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
		<p>l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des polices des frontières pour les habiliter à exercer un contrôle rigoureux des importations d'OGMs et d'OVMs.
	<p>Composante programmatique 2.2.3 Commerce équitable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certification des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique ; • Création de l'instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables ; • Création d'un fonds solidaire de garantie et de promotion des produits locaux équitables ; • Organisation en réseaux ou associations coopératives des producteurs locaux et affiliation aux réseaux internationaux d'acteurs du commerce équitable.
	<p>Composante programmatique 2.2.4 Eco-assainissement des Finances Publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création au niveau du cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel ; • Intégration des critères de durabilité écologique et sociale dans le système financier et fiscal ; • Intégration des éco conditionnalités dans le code des marchés publics ; • Mise en place d'une plate forme de finance éthique et alternative axées sur la durabilité environnementale et la responsabilité sociale.



PILIER THEMATIQUE III : Réduction des risques de catastrophes

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
Axe stratégique 3.1. Intégration de la GRC dans l'agenda du développement du pays	Composante programmatique 3.1.1 Développement du cadre systémique de la GRC	<ul style="list-style-type: none"> Cadre législatif et réglementaire ; Stratégie nationale pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes ; Maitrise sur la prévention et la gestion des risques de catastrophes
	Composante programmatique 3.1.2 Implication des acteurs dans le processus de GRC	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des collectivités locales dans la GRC ; Renforcement des capacités des acteurs communautaires et du mouvement associatif dans la GRC.
	Composante programmatique 3.1.3 Partenariat scientifique et technique	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement d'accords de partenariat dans la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche ; Création d'une base de données nationale des personnes ressources et des travaux réalisés ; Développement de la recherche sur la GRC par l'octroi de bourses.
	Composante programmatique 3.1.4 Mécanismes de financement de la GRC	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de financement intégrée en matière de préparation et de réponse à l'urgence ; Constitution d'un fonds de prise en charge des victimes.
Axe stratégique 3.2. Préparation et réponse aux risques des catastrophes	Composante programmatique 3.2.1 Coordination des opérations de GRC	<ul style="list-style-type: none"> Création et opérationnalisation de la Direction Générale de la Sécurité Civile ; Mise en place d'une plateforme nationale pour la réduction des risques ; Mécanismes d'échange et de partage et de mutualisation de l'information et des connaissances.



PILIER THEMATIQUE III : Réduction des risques de catastrophes

AXES STRATÉGIQUES	COMPOSANTES PROGRAMMATIQUES	RÉSULTATS OPÉRATIONNELS
	Composante programmatique 3.2.2 Préparation à la GRC	<ul style="list-style-type: none"> Mis en place d'un plan d'exposition aux risques et d'un plan de prévention ; Maitrise des systèmes d'alerte au niveau national, insulaire et communautaire
	Composante programmatique 3.2.3 Réponse et Relèvement	<ul style="list-style-type: none"> Identification et mise à disposition des moyens de réponse ; Opérationnalisation des acteurs en charge de la réponse ; Prise en charge et accompagnement des personnes affectées dans la réponse et le relèvement.
	Composante programmatique 3.2.4 Partenariat opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan d'intervention et de réalisation d'exercices communs de simulation au niveau national et régional ; Renforcement des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation ; Mise en place d'un réseau de partage des meilleures pratiques de GRC, et intégration dans les réseaux existants.

Cadre stratégique de programmation 2011-2016 : Durabilité de l'Environnement – Sûreté civil

PT1 : Changements climatiques

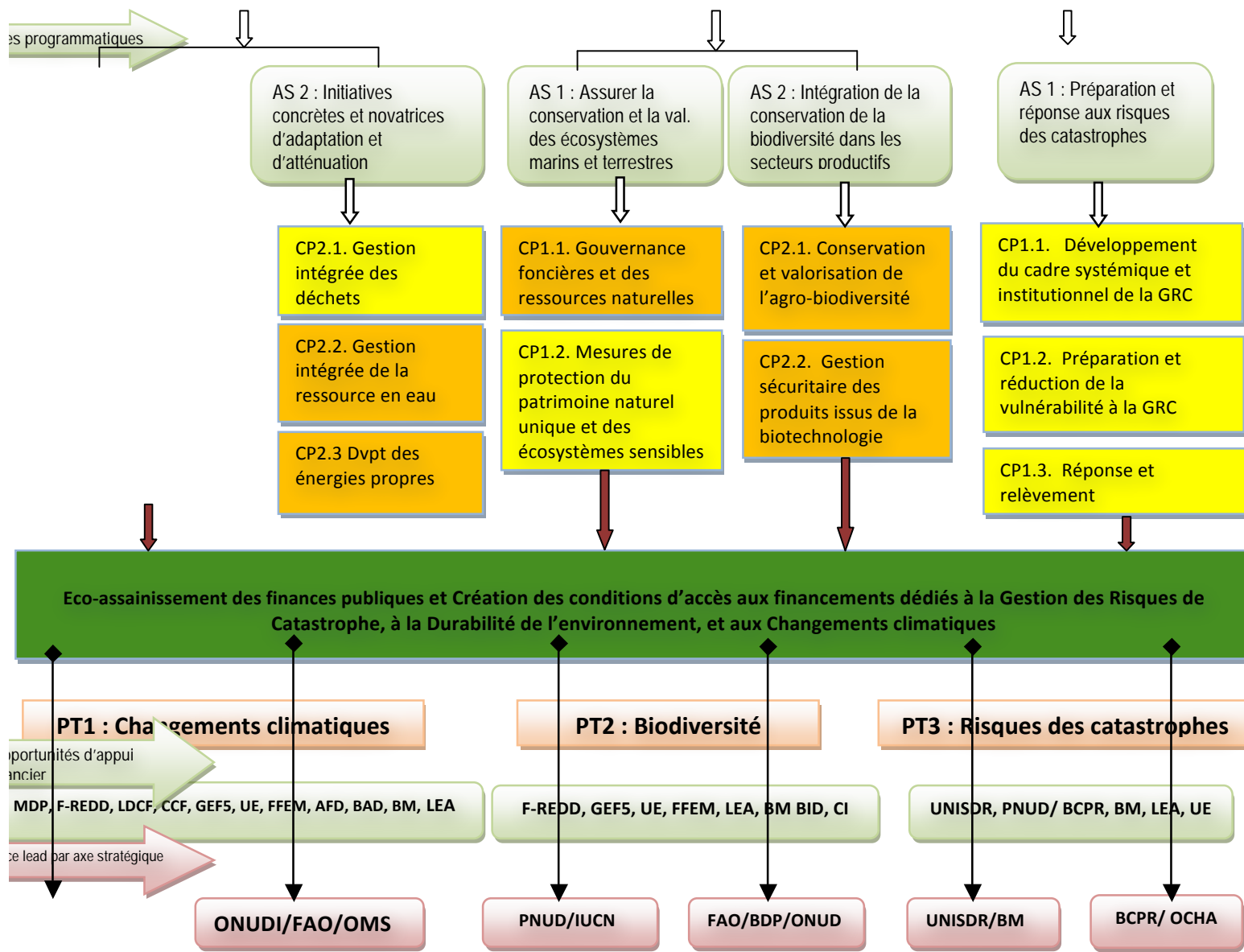
PT2 : Biodiversité

PT3 : Risques des catastrophes

CADRE STRATEGIQUE DE PROGRAMMATION 2011-2016
CHANGEMENT CLIMATIQUE-ENVIRONNEMENT NATUREL-REDUCTION DES RISQUES



AS 1 : Améliorer la



IV. CADRE DE SUIVI EVALUATION

PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
Composante programmatique 1.1.1 : Gestion durable des terres	Au moins 50 % de programmes et projets d'aménagement sont en adéquation avec le Plan d'Action National (PAN) sur la désertification	- Superficie agricole : 174 800 ha (moh : 27 600 ; anj : 40 600 ; gdc : 106 600)	5 % de programmes et projets d'aménagement sont en adéquation avec le Plan d'Action National (PAN) sur la désertification	10 % de programmes et projets d'aménagement sont en adéquation avec le Plan d'Action National (PAN) sur la désertification	20 % de programmes et projets d'aménagement sont en adéquation avec le Plan d'Action National (PAN) sur la désertification	50 % de programmes et projets d'aménagement sont en adéquation avec le Plan d'Action National (PAN) sur la désertification
	Au moins 60% des terres dégradées font l'objet des mesures de défense du sol et de restauration de la fertilité	- Superficie dégradée: 65 325 ha (57%) moh : 8 125 (52%); anj : 24 200 (65%); gdc : 33.000 ha (50%)	20% des terres dégradées sont aménagés en techniques de défense et restauration de sol	30% des terres dégradées sont aménagés en techniques de défense et restauration de sol	50% des terres dégradées sont aménagés en techniques de défense et restauration de sol	60% des terres dégradées sont aménagés en techniques de défense et restauration de sol
	Doubler la superficie forestière à travers des programmes de reforestation et d'afforestation 28 000 ha de couvert végétal et forestier régénéré dans les zones agricoles et forestiers	- superficie forestière restante: 11 892 ha (moh : 1 070 ; anj : 2 164 ; gdc : 8 658)	2000 ha de couvert végétal et forestier régénéré dans les zones agricoles et forestiers	4000 ha de couvert végétal et forestier régénéré dans les zones agricoles et forestiers	7000 ha de couvert végétal et forestier régénéré dans les zones agricoles et forestiers	15000 ha de couvert végétal et forestier régénéré dans les zones agricoles et forestiers
	Au moins 40% des bassins versants sont reconstitués	- Taux diminution forestière : moh (53%) ; anj (73%) ; gdc (36%)	Un document de stratégie de maintien et de restauration de la fertilité des sols sous tendue par un plan d'action de défense, de restauration	Au moins 10% des bassins versants sont reconstitués	Au moins 20% des bassins versants sont reconstitués	Au moins 40% des bassins versants sont reconstitués



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
			des sols et de reconstitution des bassins versants			
	Un plan de gestion intégré des terres est élaboré, mis en place et mis en œuvre		un plan de gestion intégré des terres est élaboré	Un plan de gestion intégré des terres est élaboré et mis en place	Un plan de gestion intégré des terres est élaboré, mis en place et mis en œuvre	Un plan de gestion intégré des terres est élaboré, mis en place et mis en œuvre
	100% des parcelles sont sécurisées d'une manière effective		40% des parcelles sont sécurisées d'une manière effective	60% des parcelles sont sécurisées d'une manière effective	80% des parcelles sont sécurisées d'une manière effective	100% des parcelles sont sécurisées d'une manière effective
	Adoption de pratiques culturales adaptées aux besoins locaux			Adoption de pratiques culturales adaptées aux besoins et aux conditions écologiques locaux	Adoption de pratiques culturales adaptées aux besoins et aux conditions écologiques locaux	Adoption de pratiques culturales adaptées aux besoins et aux conditions écologiques locaux
Composante programmatique. 1.1.2 : Gestion intégrée de la ressource en eau	70 % du territoire national est exploré en vue d'identifier la disponibilité de la ressource et d'améliorer les connaissances sur la ressource en eau		10 % du terroir national ont fait l'objet d'une campagne hydro géophysique pour une connaissance approfondie de la ressource en eau	50 % du terroir national ont fait l'objet d'une campagne hydro géophysique pour une connaissance approfondie de la ressource en eau	60 % du terroir national ont fait l'objet d'une campagne hydro géophysique pour une connaissance approfondie de la ressource en eau	70 % du terroir national ont fait l'objet d'une campagne hydro géophysique pour une connaissance approfondie de la ressource en eau
	70% des ménages ont accès à l'eau potable	25 % des ménages ont accès à l'eau potable	Accroissement de 10% du nombre des ménages ayant accès à l'eau potable (selon les normes de l'OMS)	40% des ménages ont accès à l'eau potable (selon les normes de l'OMS)	40 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités	70% des ménages ont accès à l'eau potable (selon les normes de l'OMS)
	60 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités en vue d'améliorer la qualité de l'eau	-% des infrastructures d'adduction d'eau existantes vétustes	20 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités	20 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités	40 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités	60 % des infrastructures d'adduction d'eau existantes sont réhabilités
	40 % des têtes	Nombre de têtes	5 % des têtes	10 % des têtes	20 % des têtes	40 % des têtes



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
	de sources et des berges des rivières sont aménagés en vue de reconstituer le réseau hydrographique	de sources et des berges des rivières susceptibles de faire l'objet de mesures d'aménagement en vue de reconstituer le réseau hydrographique	de sources et des berges des rivières sont aménagés	de sources et des berges des rivières sont aménagés	de sources et des berges des rivières sont aménagés	de sources et des berges des rivières sont aménagés
	100 % des écosystèmes lacustres sont reconstitués	Nombre d'écosystèmes lacustres requérant de mesures d'aménagement	50 % des écosystèmes lacustres font l'objet de mesure de protection et d'aménagement	80 % des écosystèmes lacustres font l'objet de mesure de protection et d'aménagement	100 % des écosystèmes lacustres font l'objet de mesure de protection et d'aménagement	100 % des écosystèmes lacustres sont reconstitués
	Une Base de données géo référencée sur la ressource en eau (localisation, qualité, disponibilité, distribution)		Elaboration des cartes de localisation des différentes ressources en eau	Connaissance sur la qualité, la disponibilité et la distribution des ressources en eau	Une Base de données géo référencée sur la ressource en eau (localisation, qualité, disponibilité, distribution)	Une Base de données géo référencée sur la ressource en eau (localisation, qualité, disponibilité, distribution)
Composante programmatique 1.1.3 : Gestion intégrée des zones côtières	50 % de décisions d'aménagement en adéquation complète avec le schéma de gestion intégrée des zones côtières		10 % du littoral est protégé contre les événements climatiques extrêmes ;	20 % du littoral est protégé contre les événements climatiques extrêmes	30 % du littoral est protégé contre les événements climatiques extrêmes ;	40 % du littoral est protégé contre les événements climatiques extrêmes
	40 % des écosystèmes côtiers dégradés (récif corallien, mangroves et plages) sont reconstitués		10 % des écosystèmes côtiers (récif corallien, herbiers, mangroves et plages) sont régénérés	20 % des écosystèmes côtiers (récif corallien, herbiers, mangroves et plages) sont régénérés	30 % des écosystèmes côtiers (récif corallien, herbiers, mangroves et plages) sont régénérés	30 % des écosystèmes côtiers (récif corallien, herbiers, mangroves et plages) sont régénérés
	Augmentation de 30 % des infrastructures éco touristiques existants: (gites/éco lodges, sentiers balisés, circuits de randonnées pédestres et	% d'infrastructures éco touristiques existants	Augmentation de 5 % des infrastructures éco touristiques existants	Augmentation de 10 % des infrastructures éco touristiques existants	Augmentation de 20 % des infrastructures éco touristiques existants	Augmentation de 30 % des infrastructures éco touristiques existants



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
	sous marines, éco musée)					
	Reconstitution de 30 % de la zone côtière érodée	Plan d'Action National sur le tourisme	Schéma d'aménagement des zones côtières	Le schéma de gestion intégrée des zones côtières incluant la planification de développement urbain et rural est opérationnel	Reconstitution de 10 % de la zone côtière érodée	Reconstitution de 10 % de la zone côtière érodée
Composante programmatique 1.1.4: Création des conditions d'accès aux financements dédiés aux changements climatiques	100% des ressources financières globales que l'Union des Comores est éligible au titre des financements dédiés aux changements climatiques sont mobilisées	Plan Nationale d'Adaptation aux changements climatiques(PAN A)	30% des ressources que l'Union des Comores est éligible au titre des financements dédiés aux changements climatiques sont mobilisées	50% des ressources que l'Union des Comores est éligible au titre des financements dédiés aux changements climatiques sont mobilisées	70% des ressources que l'Union des Comores est éligible au titre des financements dédiés aux changements climatiques sont mobilisées	100% des ressources que l'Union des Comores est éligible au titre des financements dédiés aux changements climatiques sont mobilisées
	L'Union des Comores dispose des compétences et des capacités institutionnelles et systémiques requises pour accéder aux ressources dédiées aux mesures d'adaptation et d'atténuation dans les PMA et PEID	Plan d'Action National de développement des capacités de mise en œuvre des 3 conventions de RIO	Le pays met en place l'Autorité Nationale Désignée pour les fonds MDP et les fonds d'adaptation aux changements climatiques	Mis en place des structures institutionnelles chargées de mettre en place et d'opérer un fond fiduciaire pour les initiatives d'adaptation et d'atténuation en Union des Comores	L'Union des Comores dispose des compétences, des structures institutionnelles et des cadres opérationnels pour mobiliser et gérer de manière efficace et efficiente les fonds d'adaptations et d'atténuation	Capitalisation et opération du fond d'adaptation et d'atténuation de manière transparente et efficace et assure le financement durable des activités requises
Composante programmatique 1.1.5 : Renforcement des capacités à tous les niveaux	80 % des besoins identifiés en renforcement des capacités sont comblés	-Plan d'Action national de développement des capacités pour la gestion et la coordination multisectorielle	20 % des besoins identifiés en renforcement des capacités sont comblés	30 % des besoins identifiés en renforcement des capacités sont comblés	50 % des besoins identifiés en renforcement des capacités sont comblés	80 % des besoins identifiés en renforcement des capacités sont comblés



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
	Le pays dispose des compétences, des capacités et des moyens essentiels pour faire face de manière relativement autonome aux défis liés aux changements climatiques, la gestion de l'environnement naturel et la gestion des risques des catastrophes naturels	de l'environnement -Plan National de Mise en œuvre Convention de Stockholm -Une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action	-Une stratégie de renforcement des capacités à tous les niveaux est conçue et mise en place -Des organes efficaces de coordination et de concertation au niveau national et insulaire sont établis, notamment la commission nationale pour le Développement Durable (SNDD) et les Comités Consultative Insulaires pour le Développement Durable (CCID)	Le pays dispose des structures de cogestion autonomes et stables à partir duquel il assure la gestion durable des ressources naturelles	Le pays dispose des compétences, des capacités et des moyens essentiels pour faire face de manière relativement autonome aux défis liés aux changements climatiques, la gestion de l'environnement naturel et la gestion des risques des catastrophes naturels	Le pays dispose des compétences, des capacités et des moyens essentiels pour faire face de manière relativement autonome aux défis liés aux changements climatiques, la gestion de l'environnement naturel et la gestion des risques des catastrophes naturels
Composante programmatique 1.2.1: Gestion intégrée des déchets	100 % des déchets destinés aux décharges sont traités	Inexistence de système de gestion et de traitement des déchets adéquat	10 % des déchets destinés aux décharges sont traités	30 % des déchets destinés aux décharges sont traités	60 % des déchets destinés aux décharges sont traités	100 % des déchets destinés aux décharges sont traités
	60 % des déchets collectés sont valorisés		10% des déchets collectés sont valorisés	20% des déchets collectés sont valorisés	30% des déchets collectés sont valorisés	60% des déchets collectés sont valorisés
	90 % des maladies vectorielles sont éliminées		40 % des maladies vectorielles sont éliminées	60 % des maladies vectorielles sont éliminées	80 % des maladies vectorielles sont éliminées	90 % des maladies vectorielles sont éliminées
	Un système intégré de ramassage, de tri et de d'enfouissement et de valorisation des déchets est mis en place dans les grandes		Elaboration d'un système intégré de ramassage, de tri et de d'enfouissement et de valorisation des déchets Dans les grandes	Mis en place d'un système intégré de ramassage, de tri et de d'enfouissement et de valorisation des déchets Dans les grandes	Un système intégré de ramassage, de tri et de d'enfouissement et de valorisation des déchets est mis en place dans les grandes	Un système intégré de ramassage, de tri et de d'enfouissement et de valorisation des déchets est mis en place dans les grandes



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
	agglomérations		agglomérations	agglomérations	agglomérations	agglomérations
	une politique d'assainissement et de gestion des déchets est adoptée, mise en place et mise en œuvre		une politique d'assainissement et de gestion des déchets est adoptée	une politique d'assainissement et de gestion des déchets est adoptée et mise en place	une politique d'assainissement et de gestion des déchets est adoptée, mise en place et mise en œuvre	une politique d'assainissement et de gestion des déchets est adoptée, mise en place et mise en œuvre
	100% des structures de gestion des déchets sont organisées et renforcées		10% des structures de gestion des déchets sont organisées et renforcées	50% des structures de gestion des déchets sont organisées et renforcées	80% des structures de gestion des déchets sont organisées et renforcées	100% des structures de gestion des déchets sont organisées et renforcées
	Un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchets est mis en place et mis en oeuvre		Un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchets est mis en place	Un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchets est mis en place et mis en œuvre	Un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchets est mis en place et mis en œuvre	Un système de collecte, de tri et d'élimination des différentes catégories de déchets est mis en place et mis en œuvre
Composante programmatique 1.2.2 : Développement des énergies propres	Le pays dispose d'une politique novatrice de développement de l'énergie propre	Inexistant	Un plan d'action de développement de l'énergie propre est validé	Le pays dispose d'une politique novatrice de développement de l'énergie propre	Le pays dispose d'une politique novatrice de développement de l'énergie propre	Le pays dispose d'une politique novatrice de développement de l'énergie propre
	50% des besoins énergétiques sont couverts à partir des sources d'énergies propres (hydraulique, solaire, éolien, géothermie)		5% des besoins énergétiques sont couverts par des énergies propres	10% des besoins énergétiques sont couverts par des énergies propres	20% des besoins énergétiques sont couverts par des énergies propres	50% des besoins énergétiques sont couverts par des énergies propres
Composante programmatique 1.2.3 : Adaptation de l'agriculture aux Changements climatiques	60 % des agriculteurs suivis ont accès à l'eau d'irrigation		10 % des agriculteurs suivis ont accès à l'eau d'irrigation	20 % des agriculteurs suivis ont accès à l'eau d'irrigation	40 % des agriculteurs suivis ont accès à l'eau d'irrigation	60 % des agriculteurs suivis ont accès à l'eau d'irrigation
	50 % des	Document de	10 % des	20 % des	30 % des	50 % des



PILIER THEMATIQUE I : Lutte contre les changements climatiques et adaptation

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
	variétés introduites sont résistantes à la sécheresse	transfert des technologies sur l'adaptation aux changements climatiques PANA	variétés introduites sont résistantes à la sécheresse - Banque de semences résistante à la sécheresse est constituée	variétés introduites sont résistantes à la sécheresse	variétés introduites sont résistantes à la sécheresse	variétés introduites sont résistantes à la sécheresse
	80 % des paysans suivis maîtrisent les paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc).	Rapports du service météorologique	30 % des paysans suivis maîtrisent les paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc). Validation de la Politique Forestière Nationale	50 % des paysans suivis maîtrisent les paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc). Validation de la Politique Forestière Nationale	70 % des paysans suivis maîtrisent les paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc). Validation de la Politique Forestière Nationale	80 % des paysans suivis maîtrisent les paramètres climatiques (pluviométrie, hygrométrie, insolation, température, etc). Validation de la Politique Forestière Nationale
Composante programmatique 1.2.4 : Lutte contre les maladies liées au dérèglement climatique	Réduction de 90 % des maladies liées aux dérèglements climatiques (Dengue, chikoungounga, maladies cardiovasculaires, respiratoires, hydriques, oculaires, et cancers de la peau)	% des cas des maladies liées aux dérèglements climatiques	-Réduction de 20 % des maladies liées aux dérèglements climatiques -Campagne nationale de sensibilisation sur les maladies liées aux dérèglements climatiques	Réduction de 30 % des maladies liées aux dérèglements climatiques - Campagne nationale de sensibilisation sur les maladies liées aux dérèglements climatiques	Réduction de 50 % des maladies liées aux dérèglements climatiques - Campagne nationale de sensibilisation sur les maladies liées aux dérèglements climatiques	Réduction de 90 % des maladies liées aux dérèglements climatiques



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
Composante programmatique 2.1.1 Gouvernance foncière et des ressources naturelles	80 % du domaine de l'Etat et du domaine privé sont délimités et les ressources naturelles protégées	Plan d'occupation sol AGRAR 1991	loi instituant le domaine public et privé est élaborée	40 % du domaine de l'Etat et du domaine privé sont délimités et les ressources naturelles protégées	60 % du domaine de l'Etat et du domaine privé sont délimités et les ressources naturelles protégées	80 % du domaine de l'Etat et du domaine privé sont délimités et les ressources naturelles protégées
	Un mécanisme de délégation d'une partie de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales et communautés est mis en place		Des modèles de gouvernance des aires protégées sont adoptés	Un mécanisme de délégation d'une partie de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales et communautés est mis en place	Un mécanisme de délégation d'une partie de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales et communautés est mis en place	Un mécanisme de délégation d'une partie de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales et communautés est mis en place
	Un cadre stratégique national de renforcement des capacités à tous les niveaux est élaboré et mis en place		Les outils pour la création du cadre national de renforcement des capacités sont élaborés	Un cadre stratégique national de renforcement des capacités à tous les niveaux est élaboré et mis en place	Un cadre stratégique national de renforcement des capacités à tous les niveaux est élaboré et mis en place	Un cadre stratégique national de renforcement des capacités à tous les niveaux est élaboré et mis en place
	100% des massifs de forêts naturelles sont restaurés et protégés.		20% des massifs de forêts naturelles sont restaurés et protégés.	50% des massifs de forêts naturelles sont restaurés et protégés.	80% des massifs de forêts naturelles sont restaurés et protégés.	100% des massifs de forêts naturelles sont restaurés et protégés.
Composante programmatique 2.1.2. Gestion durable de la diversité biologique	Les mécanismes pour une gestion durable de la biodiversité sont mis en place	Nombre de mécanisme mis en place pour gestion durable de la biodiversité	Un système intégrant des bases de données environnementales, sociales et économiques est opérationnel	Les mécanismes pour une gestion durable de la biodiversité sont mis en place	Les mécanismes pour une gestion durable de la biodiversité sont mis en place	Les mécanismes pour une gestion durable de la biodiversité sont mis en place
	100% des milieux de conservation de la biodiversité sont reconstitués	Nombre de sites retenus pour la conservation de la biodiversité	40% des milieux de conservation de la biodiversité sont	60% des milieux de conservation de la biodiversité sont reconstitués	80% des milieux de conservation de la biodiversité sont reconstitués	100% des milieux de conservation de la biodiversité sont reconstitués



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
			reconstitués			
	100 % des sites retenus sont classés en aires protégées et un réseau d'Aire Protégées cogérées avec les communautés est opérationnel	Nombres de sites classés ou retenus pour la création d'aires protégées	50 % des sites retenus sont classés par décret présidentiel en aires protégées	70 % des sites retenus sont classés par décret présidentiel en aires protégées	100 % des sites retenus sont classés par décret présidentiel en aires protégées	100 % des sites retenus sont classés en aires protégées et un réseau d'Aire Protégées cogérées avec les communautés est opérationnel
	100 % des textes législatifs et réglementaires portant création et gestion des aires protégées sont adoptés		40 % des textes législatifs et réglementaires portant création et gestion des aires protégées sont adoptés	70 % des textes législatifs et réglementaires portant création et gestion des aires protégées sont adoptés	100 % des textes législatifs et réglementaires portant création et gestion des aires protégées sont adoptés	100 % des textes législatifs et réglementaires portant création et gestion des aires protégées sont adoptés
	Opérationnalisation d'un fond fiduciaire environnemental		Développement des capacités des structures institutionnelles et des cadres opérationnels pour la mise en place d'un fond fiduciaire environnemental	Opérationnalisation d'un fond fiduciaire environnemental	Opérationnalisation d'un fond fiduciaire environnemental	Opérationnalisation d'un fond fiduciaire environnemental
Composante programmatique 2.1.3. Partenariats stratégiques et opérationnels	100 % des accords de partenariat prévus entre les différentes parties prenantes (Etat et les utilisateurs des ressources, le secteur privé et les entreprises publiques) sont conclus	Nombre des accords de Partenariat prévus	50 % des accords de partenariat prévus entre les différentes parties prenantes (Etat et utilisateurs des ressources, le secteur privé et publics) sont conclus	100 % des accords de partenariat prévus entre les différentes parties prenantes (Etat et les utilisateurs des ressources, le secteur privé et les entreprises publiques) sont conclus	100 % des accords de partenariat prévus entre les différentes parties prenantes (Etat et les utilisateurs des ressources, le secteur privé et les entreprises publiques) sont conclus	100 % des accords de partenariat prévus entre les différentes parties prenantes (Etat et les utilisateurs des ressources, le secteur privé et les entreprises publiques) sont conclus



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatisques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
	100 % de nouveaux mécanismes financiers prévus intégrant le secteur privé sont mis en places	-Nombre de nouveaux mécanismes prévus -Nombre de réseau des structures de recherche/action	30 % de nouveaux mécanismes financiers prévus intégrant le secteur privé sont mis en places	50 % de nouveaux mécanismes financiers prévus intégrant le secteur privé sont mis en places	70 % de nouveaux mécanismes financiers prévus intégrant le secteur privé sont mis en places	100 % de nouveaux mécanismes financiers prévus intégrant le secteur privé sont mis en places
	100 % partenariats techniques et scientifique prévus avec les institutions de recherche au niveau régional et international sont opérationnels	-Accords de partenariat avec Bristol et ZOO - Accord de partenariat du Muséum d'Histoire naturelle de Paris - Partenariat entre INRAPE et UDC -Partenariat PMM et La Réunion	Un réseau des structures de recherche/action (Université des Comores, INRAPE, CNDRS) est opérationnel	50 % partenariats techniques et scientifique prévus avec les institutions de recherche au niveau régional et international sont opérationnels	80 % partenariats techniques et scientifique prévus avec les institutions de recherche au niveau régional et international sont opérationnels	100 % partenariats techniques et scientifique prévus avec les institutions de recherche au niveau régional et international sont opérationnels
Composante programmatisque 2.1.4 : Activités économiques de substitution	100% des espèces médicinales et aromatiques connues sont cultivées dans des jardins botaniques à des fins de conservation, diffusion et de valorisation;	-Etudes PLARM /90/UE -Thèses sur certaines espèces médicinales et aromatiques -Nombre d'espèces aromatiques et médicinales faisant l'objet d'une exploitation durable -Inventaire des plantes médicinales aux Comores (CCT 1982)	50% des espèces médicinales et aromatiques connues sont cultivées dans des jardins botaniques à des fins de conservation, diffusion et de valorisation ;	70% des espèces médicinales et aromatiques connues sont cultivées dans des jardins botaniques à des fins de conservation, diffusion et de valorisation;	100% des espèces médicinales et aromatiques connues sont cultivées dans des jardins botaniques à des fins de conservation, diffusion et de valorisation	100% des espèces médicinales et aromatiques connues sont cultivées dans des jardins botaniques à des fins de conservation, diffusion et de valorisation



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatisques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
	100 % des activités génératrices de revenus développées en substitution permettent l'exploitation durable des ressources naturelles		100 % des activités génératrices de revenus développées en substitution permettent l'exploitation durable des ressources naturelles	100 % des activités génératrices de revenus développées en substitution permettent l'exploitation durable des ressources naturelles	100 % des activités génératrices de revenus développées en substitution permettent l'exploitation durable des ressources naturelles	100 % des activités génératrices de revenus développées en substitution permettent l'exploitation durable des ressources naturelles
	100 % des paysans exploitant les ressources naturelles adoptent des pratiques d'exploitations durables des ressources naturelles		40 % des paysans exploitant les ressources naturelles adoptent des pratiques d'exploitations durables des ressources naturelles	60 % des paysans exploitant les ressources naturelles adoptent des pratiques d'exploitations durables des ressources naturelles	80 % des paysans exploitant les ressources naturelles adoptent des pratiques d'exploitations durables des ressources naturelles	100 % des paysans exploitant les ressources naturelles adoptent des pratiques d'exploitations durables des ressources naturelles
Composante programmatisque 2.2.1 : Conservation et valorisation de l'agro biodiversité	100 % des variétés et des espèces d'importance agricole connues font l'objet de mesures de conservation et de promotion	Rapport sur inventaire de matériel végétal aux Comores (INRAPE)	40 % des variétés et des espèces d'importance agricole connues sont promues et conservées à des fins d'exploitation ;	60 % des variétés et des espèces d'importance agricole connues sont promues et conservées à des fins d'exploitation ;	80 % des variétés et des espèces d'importance agricole connues sont promues et conservées à des fins d'exploitation ;	100 % des variétés et des espèces d'importance agricole connues sont promues et conservées à des fins d'exploitation ;
	100 % du matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et le potentiel adaptatif de ces cultures de rente sont conservées		100 % du matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et le potentiel adaptatif de ces cultures de rente sont conservées	100 % du matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et le potentiel adaptatif de ces cultures de rente sont conservées	100 % du matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et le potentiel adaptatif de ces cultures de rente sont conservées	100 % du matériel génotypique unique aux Comores ou à la sous-région et le potentiel adaptatif de ces cultures de rente sont conservées



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
	100 % des semences sont conservées dans des banques comme supports à la recherche en vue d'assurer la sensibilisation et la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir		100 % des semences sont conservées dans des banques comme supports à la recherche en vue d'assurer la sensibilisation et la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir	100 % des semences sont conservées dans des banques comme supports à la recherche en vue d'assurer la sensibilisation et la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir	100 % des semences sont conservées dans des banques comme supports à la recherche en vue d'assurer la sensibilisation et la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir	100 % des semences sont conservées dans des banques comme supports à la recherche en vue d'assurer la sensibilisation et la démonstration des bénéfices des systèmes de culture et d'élevage à promouvoir
Composante programmatique 2.2.2 : Gestion sécuritaire des produits issus de la biotechnologie	Un cadre national de biosécurité est mis en place pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie	Cadre National de biosécurité	Les outils pour la création du cadre national de biosécurité sont élaborés	Un cadre national de biosécurité est mis en place pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie	Un cadre national de biosécurité est mis en place pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie	Un cadre national de biosécurité est mis en place pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie
	100 % des ressources humaines identifiées sont formées en vue d'assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs		40 % des ressources humaines identifiées sont formées en vue d'assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs	60 % des ressources humaines identifiées sont formées en vue d'assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs	80 % des ressources humaines identifiées sont formées en vue d'assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs	100 % des ressources humaines identifiées sont formées en vue d'assurer l'évaluation des risques et avantages liés à l'utilisation des OGMs ainsi qu'à l'utilisation et la diffusion des OVMs



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
	100 % des polices des frontières identifiés sont formées en vue d'exercer un contrôle rigoureux sur les importations d'OGMs et d'OVMs		40 % des polices des frontières identifiés sont formées en vue d'exercer un contrôle rigoureux sur les importations d'OGMs et d'OVMs	60 % des polices des frontières identifiés sont formées en vue d'exercer un contrôle rigoureux sur les importations d'OGMs et d'OVMs	80 % des polices des frontières identifiés sont formées en vue d'exercer un contrôle rigoureux sur les importations d'OGMs et d'OVMs	100 % des polices des frontières identifiés sont formées en vue d'exercer un contrôle rigoureux sur les importations d'OGMs et d'OVMs
Composante programmatique 2.2.3 : Commerce équitable	100 % des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique sont certifiés		20 % des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique sont certifiés	40 % des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique sont certifiés	60 % des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique sont certifiés	100 % des produits locaux éligibles aux labels internationaux du commerce éthique sont certifiés
	Une instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables est créée		Une instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables est créée	Une instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables est créée	Une instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables est créée	Une instance de contrôle et de promotion des produits locaux équitables est créée
	Un fonds solidaire de garantie et de promotion des produits locaux équitables est créé			Un fonds solidaire de garantie et de promotion des produits locaux équitables est créé	Un fonds solidaire de garantie et de promotion des produits locaux équitables est créé	Un fonds solidaire de garantie et de promotion des produits locaux équitables est créé
Composante programmatique 2.2.4 : Eco-assainissement des Finances Publiques	Un cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel est créé	Fonds pour la gestion de l'environnement	Un cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel est créé	Un cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel est créé	Un cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel est créé	Un cadre budgétaire d'un compte de la dépense de protection de l'environnement naturel est créé
	Les critères de durabilité écologique et sociale sont intégrés dans le		Réalisation d'évaluation d'un système fiscal en vu	Imposition d'une taxe verte sur les emballages non biodégradables	Création au niveau d'un cadre budgétaire d'un compte	Adoption de mesure fiscale incitative en faveur des investissements



PILIER THEMATIQUE II : Conservation de la biodiversité

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2016	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-16
	système financier et fiscal		de mettre en place une fiscalité performante		de la dépense sur la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques	ts et du crédit socialement et écologiquement responsables
	Les éco conditionnalités sont intégrés dans le code des marchés publics		Elaboration d'une méthodologie pour l'intégration et l'adoption des lignes directrices pour l'intégration des considérations sociales et environnementale dans le code du marché public	Elaboration et adoption des textes législatifs pour l'intégration des clauses environnementales	Les éco conditionnalités sont intégrés dans le code des marchés publics	Les éco conditionnalités sont intégrés dans le code des marchés publics
	Une plate forme de finance éthique et alternative axées sur la durabilité environnementale et la responsabilité sociale est mise en place		Réalisation des études de faisabilité pour le développement de mécanisme de financement durable sous forme de fond fiduciaire	Incitation des formes de financement et des produits financiers en faveur de l'environnement et des plus pauvres	Etablissement des normes écologiques et sociales de base, et de surveillance aux conditions d'accès aux services bancaires	Une plate forme de finance éthique et alternative axées sur la durabilité environnementale et la responsabilité sociale est mise en place



PILIER THEMATIQUE III : Réduction des risques de catastrophes

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2017	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
Composante programmatique 3.1.1 : Développement du cadre systémique et Institutionnel de la GRC	Le cadre systémique de la GRC est mis en place		Une loi sur la GRC et ses textes d'application sont élaborés	Le Cadre législatif et réglementaire sur la GRC est mis en place	Un Cadre économique de la GRC	Un Organe de coordination est opérationnel
	Le cadre Institutionnel de la GRC est mis en place	-Projet de décret portant création de la Direction Générale de la Sécurité Civile - Direction de la protection Civile(DPC) COSEP	-La Direction Générale de la Sécurité Civile est créée et opérationnelle - Cadre politique est mis en place (politique, stratégie et plan d'action pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes)	- Un mécanisme d'échange et de partage et de mutualisation de l'information et des connaissances est mis en place - Une plateforme nationale pour la réduction des risques est mise en place	Un réseau de partage des meilleures pratiques de GRC, et intégration dans les réseaux existants est créé	-Un réseau de partage des meilleures pratiques de GRC, et intégration dans les réseaux existants est créé et opérationnel - La Direction Générale de la Sécurité Civile dispose des compétences et des capacités requises pour assurer de manière autonome ses missions
	La prévention et la gestion des risques de catastrophes sont maîtrisées		La prévention et la gestion des risques de catastrophes sont maîtrisées	La prévention et la gestion des risques de catastrophes sont maîtrisées	La prévention et la gestion des risques de catastrophes sont maîtrisées	La prévention et la gestion des risques de catastrophes sont maîtrisées
	Un fonds de prise en charge des victimes est opérationnel	-Procédures d'alerte tsunami et cyclone - Plan cyclone -Plan Karthala -Plan de contingence	-Une stratégie de financement intégrée en matière de préparation et de réponse à l'urgence est élaborée -Les plans d'urgence sont élaborés et testés -Les moyens de réponses et de relèvement sont identifiés et mis à disposition des partenaires;	50 % des victimes des catastrophes sont pris en charge par le fonds -Les plans d'urgence sont actualisés et testés -Les moyens de réponses et de relèvement sont identifiés et mis à disposition des partenaires;	70 % des victimes des catastrophes sont pris en charge par le fonds -Les plans d'urgence sont réactualisés et testés -Les moyens de réponses et de relèvement sont identifiés et mis à disposition des partenaires	100 % des victimes des catastrophes sont pris en charge par le fonds -Les plans d'urgence sont réactualisés et testés -Les moyens de réponses et de relèvement sont identifiés et mis à disposition des partenaires
Composante programmatique 3.1.2 : Implication des acteurs dans le processus de GRC	100 % des besoins en capacités identifiées au profit des acteurs sont comblés	Equipements affectés à l'OVK et au CROSEP (Station CO2 etc.) Formation du personnel de l'OVK	40 % des besoins en capacités identifiées au profit des acteurs sont comblés	60 % des besoins en capacités identifiées au profit des acteurs sont comblés	80 % des besoins en capacités identifiées au profit des acteurs sont comblés	100 % des besoins en capacités identifiées au profit des acteurs sont comblés



PILIER THEMATIQUE III : Réduction des risques de catastrophes

Composantes programmatiques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2017	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
Composante programmatique 3.1.3 : Partenariat scientifique et technique dans le domaine de la GRC	100 % des accords de partenariats identifiés pour la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche sont établis	Accord de partenariat de l'OVK avec l'université de la Réunion/ IGP	40 % des accords de partenariats identifiés pour la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche sont établis	60 % des accords de partenariats identifiés pour la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche sont établis	80 % des accords de partenariats identifiés pour la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche sont établis	40 % des accords de partenariats identifiés pour la connaissance des aléas et la réduction des risques entre les institutions de recherche sont établis
	100 % des personnes ressources identifiées et des travaux réalisés dans le domaine de la GRC sont intégrés dans une base de données nationale	-Rapport sur l'étude de vulnérabilité aux aléas naturel et climatique - Rapport sur état de santé des récifs et mangroves	40 % des personnes ressources identifiées et des travaux réalisés dans le domaine de la GRC sont intégrés dans une base de données nationale	60 % des personnes ressources identifiées et des travaux réalisés dans le domaine de la GRC sont intégrés dans une base de données nationale	80 % des personnes ressources identifiées et des travaux réalisés dans le domaine de la GRC sont intégrés dans une base de données nationale	100 % des personnes ressources identifiées et des travaux réalisés dans le domaine de la GRC sont intégrés dans une base de données nationale
Composante programmatique 3.2.1 Coordination des opérations de GRC	Création et opérationnalisation de la Direction Générale de la sécurité civiles		Création de la Direction Générale de la Sécurité Civile	Création et opérationnalisation de la Direction Générale de la sécurité civiles	Création et opérationnalisation de la Direction Générale de la sécurité civiles	Création et opérationnalisation de la Direction Générale de la sécurité civiles
	Une plateforme nationale pour la réduction des risques est mise en place		Réalisation des études de faisabilité pour la développement d'un mécanisme de réduction des risques	Mise en place d'une plateforme nationale pour la réduction des risques	Mise en place d'une plateforme nationale pour la réduction des risques	Mise en place d'une plateforme nationale pour la réduction des risques
	Un mécanisme d'échange et de partage de l'information et des connaissances est mis en place		Un plan de communication sur l'échange et le partage des informations et des connaissances est mis en place	Des produits de communication sur l'échange et le partage des informations et des connaissances sont élaborés	Un mécanisme d'échange et de partage de l'information et des connaissances est mis en place	Un mécanisme d'échange et de partage de l'information et des connaissances est mis en place
Composante programmatique 3.2.2 Préparation à la GRC	Un plan d'exposition et de prévention sont mis en place		Identification des principaux risques de catastrophes	Un plan d'exposition et de prévention sont mis en place	Un plan d'exposition et de prévention sont mis en place	Un plan d'exposition et de prévention sont mis en place
	Information des systèmes d'alerte au niveau national, insulaire et communautaire		Un plan de communication sur l'échange et le partage des informations et des connaissances est mis en place	Sensibilisation des populations sur la réponse au système d'alerte	Information des systèmes d'alerte au niveau national, insulaire et communautaire	Information des systèmes d'alerte au niveau national, insulaire et communautaire



PILIER THEMATIQUE III : Réduction des risques de catastrophes

Composantes programmatis- ques et résultats opérationnels	Cible totale 2011-2017	Situation de référence 2011	PLAN DE SUIVI			
			Distribution des cibles annuelles des indicateurs			
			2012	2013	2014	2015-2016
Composante programmatis- que 3.2.3 Réponse et relèvement	100% des moyens de réponse et d'identification sont identifiés et mise à disposition		20% des moyens de réponse et d'identification sont identifiés et mise à disposition	50% des moyens de réponse et d'identification sont identifiés et mise à disposition	80% des moyens de réponse et d'identification sont identifiés et mise à disposition	100% des moyens de réponse et d'identification sont identifiés et mise à disposition
	100% des acteurs en charge de la réponse sont opérationnels		20% des acteurs en charge de la réponse sont opérationnels	60% des acteurs en charge de la réponse sont opérationnels	90% des acteurs en charge de la réponse sont opérationnels	100% des acteurs en charge de la réponse sont opérationnels
	100% des personnes affectées dans la réponse et le relèvement sont prise en charge		30% des personnes affectées dans la réponse et le relèvement sont prise en charge	60% des personnes affectées dans la réponse et le relèvement sont prise en charge	80% des personnes affectées dans la réponse et le relèvement sont prise en charge	100% des personnes affectées dans la réponse et le relèvement sont prise en charge
Composante programmatis- que 3.2.4 Partenariat opérationnel	Un plan d'intervention et de réalisation d'exercice communs de simulation au niveau national et régional est mis en place		Identification des principaux interventions et exercices de simulation à réaliser	Mis en place d'un plan d'intervention et de réalisation d'exercice communs de simulation au niveau national et régional	Mis en place d'un plan d'intervention et de réalisation d'exercice communs de simulation au niveau national et régional	Mis en place d'un plan d'intervention et de réalisation d'exercice communs de simulation au niveau national et régional
	100% des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation sont renforcées		10% des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation sont renforcées	60% des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation sont renforcées	80% des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation sont renforcées	100% des capacités sectorielles de planification des urgences et de préparation sont renforcées



V. LISTE DES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS AYANT PARTICIPE A LA FORMULATION DU CSP

- Vice Présidence en charge du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Energie et de l'Artisanat
- Assemblée de l'Union des Comores
- Commissariat général au plan
- Secrétariat Général du Ministère de la Santé
- Secrétariat Général Ministère des Transports et du Tourisme
- Secrétariat Général Ministère de l'éducation
- Secrétariat Général Ministère de l'économie et des finances
- Secrétariat Général Ministère des Relations extérieures et de la coopération
- Direction Générale de l'environnement et des forêts
- Direction Générale des Stratégies Agricoles
- Direction Générale de la Pêche
- Direction de l'Énergie et de l'eau
- Direction Régionale du plan de Ngazidja
- Direction Régionale du plan d'Anjouan
- Direction Régionale du plan de Mohéli
- Commissariat en charge de l'Environnement et de l'Agriculture de l'Île autonome de Ngazidja
- Commissariat en charge de l'Environnement et de l'Agriculture de l'Île autonome d'Anjouan
- Commissariat en charge de l'Environnement et de l'Agriculture de l'Île autonome de Mohéli
- Unité Technique insulaire au Programme Gestion Durable des Terres (GDT) de Ngazidja
- Unité Technique insulaire au Programme Gestion Durable des Terres (GDT) d'Anjouan
- Unité Technique insulaire au Programme Gestion Durable des Terres (GDT) de Mohéli
- L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture la Pêche et l'Environnement (INRAPE)
- Le Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile (COSEP)
- L'Université des Comores
- Le Centre National de Documentation et de la Recherche Scientifique (CNDRS)
- L'Observatoire Volcanologique du Karthala (OVK)
- L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM)
- L'ONG Oulanga
- Les agences du SNU participantes au programme unique

